

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2024.

Présents : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Hubert DESPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX.

Absents excusés : Sarah BADER (*procuration donnée à Pierre BADER*), Sylviane CAILLE (*procuration donnée à Christiane DENIZARD*), Florence QUIGNON (*procuration donnée à Yannick GERVAIS*).

Secrétaire de séance : Martine CORDIER.

Nombre de Conseillers

- En exercice 13
- Présents 10
- Votants 12

Objet : Dons à des associations

Délibération n° 30/2024

Madame le Maire présente les propositions d'attribution de don, après étude par la Commission des Finances, aux associations suivantes :

- à l' **U.N.C** (Union Nationale des Combattants) **de Lorris** pour 100 €, au profit de l'Amicale des Anciens Combattants de la commune de Noyers afin que cette dernière puisse effectuer l'achat de gerbe de fleurs lors des commémorations,
- au **Musée de l'Horlogerie de Lorris**, pour 60 €,
- à l'**Amicale des Pompiers de Lorris**, pour 60 €.

Madame le Maire demande à l'assemblée de délibérer sur ces propositions.

Monsieur Pierre BADER vote en son seul nom et ne fait pas valoir sa procuration qu'il détient de Madame Sarah BADER car celle-ci vient d'être nouvellement élue secrétaire de l'Amicale des Pompiers de Lorris.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve, à 12 voix pour, le versement d'un don de 100 € à l'association « U.N.C. de Lorris », au profit de l'Amicale des Anciens Combattants de la commune de Noyers afin que cette dernière puisse effectuer l'achat de gerbe de fleurs lors des commémorations,
- Approuve, à 12 voix pour, le versement d'un don de 60 € au Musée de l'Horlogerie de Lorris,
- Approuve, à 12 voix pour, le versement d'un don de 60 € à l'Amicale de Pompiers de Lorris.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,
Marie-Annick MARCEAUX



Madame La Secrétaire de séance,
Martine CORDIER.